

Réf : DGS/SAJ/E-2023-51

## **ARRÊTÉ RECTIFICATIF RELATIF A LA RECEVABILITÉ DES LISTES CANDIDATES AUX ÉLECTIONS AUX COMITES D'EXPERTS DISCIPLINAIRES (CED)**

### **LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

**Vu** le règlement relatif aux comités d'experts disciplinaires de l'Université d'Orléans ;  
**Vu** l'avis du Comité social d'administration de l'Université d'Orléans en date du 30 mars 2023 ;  
**Vu** l'avis du Conseil académique de l'Université d'Orléans en date du 6 avril 2023 ;  
**Vu** la délibération du Conseil d'administration de l'université d'Orléans en date du 21 avril 2023 ;  
**Vu** l'avis du Conseil académique de l'Université d'Orléans en date du 16 mai 2023 ;  
**Vu** l'arrêté DGS/SAJ/E2023-31 du 26 mai 2023, relatif aux élections aux comités d'experts disciplinaires ;  
**Vu** l'arrêté DGS/SAJ/E2023-43 modificatif du 8 juin 2023, relatif aux élections aux comités d'experts disciplinaires ;  
**Vu** les candidatures déposées ;  
**Vu** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 15 juin 2023 ;  
**Vu** l'arrêté DGS/SAJ/E2023-49 relatif à la recevabilité des listes candidates aux élections aux Comités d'experts disciplinaires (CED) en date du 19 juin 2023 ;

### **ARRÊTE**

#### **ARTICLE I – MODIFICATION DE L'ARTICLE 19 : CANDIDATURES RECEVABLES CED 62**

Le nom du neuvième candidat sur la liste « MCF et assimilés CED62 UO » présentée par M. Olivier AUBRY, « M. Maxime WERTEL », est rectifié comme suit :

➤ M. Maxime WARTEL

Le reste des dispositions de l'arrêté DGS/SAJ/E2023-49 du 19 juin 2023 est inchangé.

#### **ARTICLE II – PUBLICITE ET EXECUTION**

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Elle est également tenue de prendre toutes les mesures nécessaires pour diffuser l'information la plus large envers les électeurs. Elle procédera à l'affichage dans les locaux de l'université du présent arrêté.

**Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au service des affaires juridiques, chargé des élections à l'université : M. Sébastien COVIAUX au 02.38.49.49.57, Mme. Marlène SUKIENNIK au 02.38.49.25.51, Mme. Camille AMELINEAU au 02.38.49.31.54, M. Kevin JOINNIN au 02.38.49.47.97, ou Mme Joëlle CAMUS 02.38.49.47.45.  
Courriel : saj@univ-orleans.fr**

Fait à Orléans, le 21 juin 2023

**Le Président de l'Université**



**Éric BLOND**